

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 12

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'œuf de poule et, récemment, M. Amat a appliqué avec succès cette greffe nouvelle. Il prend le feuillet interne de cette membrane prise sur un œuf des plus frais, en dépose une série de fragments sur les bourgeons de la plaie: chaque greffe ne doit pas dépasser un centimètre carré de surface. La plaie a été, bien entendu, au préalable, débarrassée de toute sécrétion, de toute suppuration par un essuyage léger avec l'ouate stérilisée et humectée d'eau bouillie.

Une fois les petites greffes en place, on les recouvre d'une lamelle de papier

d'étain qui les fixe et permet de reconnaître la place de la greffe. Un pansement aseptique sec (gaze ou ouate stérilisées), recouvre le tout et maintient les surfaces très en contact.

Au bout de quatre jours, on peut voir la pellicule remplacée par un petit point opalin qui forme un îlot cicatriciel, l'îlot s'étend les jours suivants et rejoint les îlots contigus et les bords de la plaie, amenant dans l'évolution de la cicatrice une activité considérable.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Genève. Une conférence du D^r Odier à la Société militaire sanitaire. — Sollicité vivement par le comité de notre grande Société militaire sanitaire suisse, M. le D^r Odier a fait, hier soir, devant un nombreux auditoire, une conférence très intéressante sur la rage.

Inutile de dire que les auditeurs ont écouté avec un très vif intérêt la brillante conférence faite par le déjà célèbre jeune savant. En effet, M. le D^r Odier s'est spécialisé dans les hautes études des infiniments petits et c'était donc un vrai régal que de l'entendre développer un sujet qui a consacré sa réputation et lui a fait obtenir des récompenses très honorifiques de l'Académie de médecine de Paris.

Félicitons aussi M. Odier d'avoir choisi ce milieu si sympathiquement populaire, pour y faire une conférence.

M. le D^r Odier a fait un historique complet de la rage, la plus dangereuse des maladies microbiennes, de la découverte de son traitement et de sa guérison par l'illustre Pasteur; puis il a parlé ensuite de la façon très curieuse dont un médecin doit procéder pour combattre les

différentes sortes d'affections rabiques, la façon dont se font les inoculations de sérum, etc.

Notons en passant ce détail très intéressant: depuis la création de l'Institut Pasteur modèle de Berne, soit en l'an 1895, aucun cas de mort par la rage ne s'est produit, ceci pour réduire à néant les racontars qui circulent encore sur la faillibilité de la célèbre méthode Pasteur.

M. le D^r Lardy, a remercié le conférencier et a indiqué les premières mesures cliniques à prendre en cas de morsures par un chien enragé, soit la brûlure immédiate de la plaie, par l'introduction d'un clou chauffé au rouge et qu'on laisse éteindre dans la plaie!

Très justement, M. le D^r Lardy s'est récrié sur l'insuffisance des locaux attribués à l'Institut bactériologique, locaux qui sont indignes d'abriter un service aussi éminemment utile que celui de l'étude des microbes.

Pour terminer, M. Sigenthaler, président, a remercié M. le major Jaunin de son encourageante présence et a recommandé aux membres une assiduité toujours plus grande aux travaux de la Société.

Nous remercions ceux de nos abonnés qui ont bien voulu nous retourner remplies les *Listes* encartées dans notre dernier numéro, et nous prions ceux qui ne l'auraient pas fait encore de nous les adresser sans tarder.

L'Administration de La Croix-Rouge suisse.

